

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 70105 Numéro SIREN : 448 149 674 Nom ou dénomination : A.R.E.V. ENVIRONNEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2019 sous le numéro de dépôt 3715

IN EXTENSO
23 RUE ANTOINE LAVOISIER
ZAC DE BELLE AIRE NORD
17440 AYTRE

Nos références : SSL

SAINTES, le 19 Septembre 2019

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 448 149 674
Numéro de gestion : 2003 B 70105
Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique
Dénomination : A.R.E.V. ENVIRONNEMENT
Adresse : 45, RTE de Mornac

17920 Breuillet

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de SAINTES, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 3715
Date du dépôt : 05/09/2019

Exercice clôturé le : 31/12/2017
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,



Déposé le 5/09/19
N° RCS 2003 B 70105
N° de dépôt 3715

A.R.E.V. ENVIRONNEMENT
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 45 Route de Mornac, 17920 BREUILLET
448149674 RCS SAINTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 JUILLET 2018

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 321 584,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	321 584,79 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le "report à nouveau" antérieur pour un montant de	893 360,49 euros
--	------------------

Soit un montant à affecter de	1 214 945,28 euros
-------------------------------	--------------------

Affectation au compte "report à nouveau" pour un montant de 310 000,00 euros et affectation au compte "autres réserves" pour un montant de 904 945,28 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Monsieur Eric BOULLOUD
Président de la société



SAS A.R.E.V. ENVIRONNEMENT

45 A Route de Mornac

17920 BREUILLET

COMPTES ANNUELS



FIDUCIAL EXPERTISE

89 AVENUE DANIEL HEDDE

RESIDENCE ORYAN

17200 ROYAN

05.46.05.15.00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	399	399		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	505 106	166 258	338 848	38 495
	Autres immobilisations corporelles	1 491 876	1 167 018	324 858	308 655
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	90		90	90
	Total II	1 997 471	1 333 675	663 796	347 239
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	12 380		12 380	12 800
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				969
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	1 003 191		1 003 191	685 109
	Autres créances	212 977		212 977	61 908
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	283 455		283 455	655 168
	Charges constatées d'avance (3)	8 562		8 562	16 643
	Total III	1 520 565		1 520 565	1 423 597
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 518 036	1 333 675	2 184 361	1 770 836

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500	7 500
	Réserves		
	Réserve légale	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	893 360	951 755
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	321 585	191 606
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	1 223 195	1 151 610
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS			
	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	318 669	118 612
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		130
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000	5 000
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 612	237 388
	Dettes fiscales et sociales	289 885	258 096
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	961 166	619 226
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 184 361	1 770 836

(1) Doct à moins d'un an

785 769

591 896

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	4 121 267		4 121 267	3 113 580
Production vendue de services	3 875		3 875	10 732
Chiffre d'affaires NET	4 125 142		4 125 142	3 124 312
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				233
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 840
Autres produits				
Total des Produits d'exploitation (I)			4 125 142	3 126 386
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 754 545	1 149 940
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 580	400
Autres achats et charges externes *			769 789	634 192
Impôts, taxes et versements assimilés			26 007	27 445
Salaires et traitements			757 181	665 208
Charges sociales			244 413	219 147
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			213 652	163 475
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			5 698	2 814
Total des Charges d'exploitation (II)			3 762 704	2 862 620
I - Résultat d'exploitation (I-II)			362 438	263 766
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

301

6 559

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500	7 500
	Réserves		
	Réserve légale	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	893 360	951 755
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	321 585	191 606
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	1 223 195	1 151 610
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	318 669	118 612
	Concours bancaires courants		130
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000	5 000
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 612	237 388
	Dettes fiscales et sociales	289 885	258 096
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (II)		
	Total IV	961 166	619 226
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 184 361	1 770 836
		785 769	591 896

(I) Dont 1.100.000 en

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		1
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 248	1 761
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 248	1 761
2. Résultat financier (V-VI)	1 248	1 761
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	361 190	262 005
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 903	6 568
Produits exceptionnels sur opérations en capital	93 250	2 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	95 153	8 568
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 994	1 347
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 980	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	6 974	1 347
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	88 178	7 222
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	127 783	77 621
Total des produits (I+III+V+VII)	4 220 295	3 134 955
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 898 710	2 943 349
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	321 585	191 606

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail automobile
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

31 677 71 034

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 184 361.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 125 141.98 Euros et dégageant un bénéfice de 321 584.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique majeur.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 184 361.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 125 141.98 Euros et dégageant un bénéfice de 321 584.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique majeur.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	399		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	136 976		368 130
Installations générales agencements aménagements divers	21 572		4 935
Matériel de transport	1 413 929		161 123
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 320		
TOTAL	1 596 797		534 188
Prêts, autres immobilisations financières	90		
TOTAL	90		
TOTAL GENERAL	1 597 286		534 188

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			399	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			505 106	
Installations générales agencements aménagements divers			26 507	
Matériel de transport		134 003	1 441 050	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 320	
TOTAL		134 003	1 996 982	
Prêts, autres immobilisations financières			90	
TOTAL			90	
TOTAL GENERAL		134 003	1 997 471	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	399			399
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	98 481	67 777		166 258
Installations générales agencements aménagements divers	18 413	844		19 257
Matériel de transport	1 113 249	142 167	130 023	1 125 394
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 504	2 864		22 368
TOTAL	1 249 648	213 652	130 023	1 333 276
TOTAL GENERAL	1 250 047	213 652	130 023	1 333 675

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	67 777				
Instal. générales agenc. aménag. divers	844				
Matériel de transport	142 167				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 864				
TOTAL	213 652				
TOTAL GENERAL	213 652				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	90		90
Autres créances clients	1 003 191	1 003 191	
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 951	73 951	
Groupe et associés	481	481	
Débiteurs divers	135 545	135 545	
Charges constatées d'avance	8 562	8 562	
TOTAL	1 224 820	1 224 730	90

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	318 669	143 271	175 397	
Fournisseurs et comptes rattachés	347 612	347 612		
Personnel et comptes rattachés	55 241	55 241		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 781	67 781		
Impôts sur les bénéfices	20 643	20 643		
Taxe sur la valeur ajoutée	134 811	134 811		
Autres impôts taxes et assimilés	11 409	11 409		
TOTAL	956 166	780 769	175 397	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	349 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	148 943			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	750			750

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 220
Dettes fiscales et sociales	26 902
Total	38 122

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	
- HONORAIRES JURIDIQUES 17	1 020
- DECHARGE SOLDE 2017	3 000
- HONORAIRES 2016	7 200
PROVISION CONGES PAYES	15 493
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	4 661
TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETES A PAYER	6 748
Total	38 122

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES MUTLIRISQUE	8 562		
Total	8 562		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	4 121 267		4 121 267	3 113 580
Production vendue de services	3 875		3 875	10 732
Chiffre d'affaires NET	4 125 142		4 125 142	3 124 312
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				233
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 840
Autres produits				
Total des Produits d'exploitation (I)			4 125 142	3 126 386
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 754 545	1 149 940
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 580	400
Autres achats et charges externes *			769 789	634 192
Impôts, taxes et versements assimilés			26 007	27 445
Salaires et traitements			757 181	665 208
Charges sociales			244 413	219 147
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			213 652	163 475
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			5 698	2 814
Total des Charges d'exploitation (II)			3 762 704	2 862 620
I - Résultat d'exploitation (I-II)			362 438	263 766
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

901

6 559

COMPTE DE RESULTAT

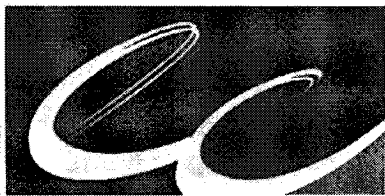
	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		1
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 248	1 761
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 248	1 761
2. Résultat financier (V-VI)	1 248	1 761
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	361 190	262 005
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 903	6 568
Produits exceptionnels sur opérations en capital	93 250	2 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	95 153	8 568
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 994	1 347
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 980	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	6 974	1 347
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	88 178	7 222
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	127 783	77 621
Total des produits (I+III+V+VII)	4 220 295	3 134 955
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 898 710	2 943 349
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	321 585	191 606

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Stéphane GRANDET
Commissaire aux Comptes

72 bis Rue Saint-Palais,
BP 50187
17116 Saintes Cedex
Téléphone 05 46 92 00 11
Fax 05 46 92 21 85
contact@cabinet-bassant.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

A l'associé unique,

SAS AREV ENVIRONNEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 7.500 Euros
45 A Route de Mornac
17920 BREUILLET

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AREV ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R 232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents en vue de nous assurer de leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L. 232-1 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINTES, le 20 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET